

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 novembre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 20 novembre 2019

Présents : Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Stéphanie GARNIER, Ginette KANOU, Rose-Marie BREUILLAUD, Nadège OLLIER
Messieurs René HRYNIOW, Michel GIRAUD, Guy BEAU, Bernard JARDY.

Absent excusé :

Secrétaire : Ginette KANOU.

1 – Approbation du compte rendu du conseil précédent

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 16 octobre 2019.

2- Convention groupement de commande avec le SIEL.

Madame le Maire demande l'autorisation de pouvoir signer la convention pour fournitures d'achat d'énergie pour l'électricité.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3- Tarifs communaux 2020.

Le conseil a toujours eu une bonne dynamique de renouvellement des tarifs.

Comme il a été fait un travail régulier sur les reprises de concessions, le conseil décide de maintenir les mêmes tarifs pour les places au cimetière,

De même, ne sont pas changés les tarifs de location de la salle des fêtes.

TARIFS COMMUNAUX

LIEUX	OBJET	2019	LIEUX	OBJET	2019
CIMETIERE	Concession 30 ANS	103 € le m ²	SALLE des FETES		
	Concession 15 ANS	71 € le m ²		Petite salle	220 €
	Columbarium 10 ANS	257 €		Grande salle	450 €
	Columbarium 15 ANS	360 €		Apéritif	250 €
	Jardin des souvenir	51 €			
	Grande salle	450 €			
	Apéritif	250 €			

Le conseil vote à l'unanimité le maintien des tarifs.

Après le passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes le 22/11/2019, Guy BEAU annonce que celle-ci limite la puissance de l'ensemble des appareils électriques à 20kw. Les deux fours dépassent largement la norme autorisée. Il va falloir réfléchir à une solution.

Il ajoute qu'une demande de permis de construire pour les panneaux photovoltaïques du toit est nécessaire ; le SIEL ne l'a pas faite en temps voulu.

4 – Convention « Assistance juridique » avec Loire Forez

Mme le maire demande au conseil d'approuver l'adhésion au service commun à LFa pour quatre ans afin de nous aider à lancer le marché de la maîtrise d'œuvre pour la cantine et à choisir le maître d'œuvre.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5 – Indemnité percepteur

Elle s'élève à 393,86€.

Vote : 9 voix pour, 2 abstentions.

6 – Enveloppe « voirie » Loire Forez

Tous les ans LFa donne une enveloppe de 31 000€.

On ne cherche pas à augmenter notre enveloppe voirie mais si besoin nous pourrions demander à LFA un fonds de concours.

7 – DM BUDGETAIRE

Imputation budgétaire		Libellé	+	-
Compte	Fournisseur			
DM 4 – AFFECTATION CREDIT SUPPLEMENTAIRE SDS				
615221	E2s	Désembouage circuit chauffage - SDS	4 216.80 €	
615228				4 216.80 €
DM 5 – AFFECTATION CREDIT SUPPLEMENTAIRE ECOLE				
2318	BOUTIQUE du STORES	Volets roulants école	2 613.34 €	
21312				

Le conseil approuve à l'unanimité.

8 - Questions diverses

- Demande du comité des fêtes : un tunnel de 60m2 fixé dans le goudron pour ranger leur matériel. Devis : 4 150€
Mme le maire conseille de faire une demande de subvention au Conseil Départemental en 2020, Demande à étudier sur 2020 (tunnel trop grand).
- Point financier.
- Grève du 5 décembre : à partir d'un taux de grévistes supérieur ou égal à 25% la mairie doit mettre en place un service minimum. Une note sera distribuée aux parents par le biais des carnets de liaison le 28 novembre.
- Infirmierie salle des sports : coller une plaque opaque sur les vitres, cacher la partie électrique en haut par un rideau antifeu ou une cloison en plastique, achat d'un brancard ; tout est payé par le CJS, environ 500€,

DATES A RETENIR :

- 02/12/2019 : bulletin, 17h30 plus commission SDF lavage
- 09/12/2019 : bulletin, 17h
- 18/12/2019 : conseil municipal , 20h
- 13/01/2020 : commission appel d'offres : 18h30
- 17/01/2020 : vœux de Mme le Maire , 19h
- 22/01/2020 : conseil municipal, 20h

Prochain conseil le 18 décembre à 20h.

La séance est levée à 22h30.